

## **REUNION DE QUARTIER 6 : OUEST**

(samedi 25 Juin 2011)

- Présents : Une vingtaine de personnes
- René Buron / Edith Cauvin
- Jean-Jacques Trichot / Franck Luna

### **OBJECTIFS : ECHANGE D'INFORMATION**

#### **Compte-rendu sommaire des différents points abordés**

Le Maire souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et rappelle l'objectif de cette réunion (échange d'information). Il aborde ensuite les grands sujets qui concernent la commune.

- Par décret récent du 1<sup>er</sup> ministre, et suite à la procédure initiée par la commune, Saint-Paul s'appelle désormais officiellement Saint-Paul de Vence.
- Le résultat du recensement de 2010 : la commune avec ses 3.535 habitants dépasse le cap des 3.500 habitants. La contrainte essentielle de ce changement de strate démographique est que la commune est dorénavant concernée par l'obligation légale d'assurer la réalisation à terme (sous peine de pénalités) de 20 % de logements conventionnés sur son territoire.
- Le plan local d'urbanisme (PLU) actuellement en cours d'élaboration : La population a déjà été invitée à des réunions publiques ; d'autres auront lieu dès l'automne prochain concernant le zonage et le règlement.

Le Maire aborde ensuite les grands travaux prévus dans la commune :

- Extension de l'école : les travaux ont débuté le 18 avril et vont durer jusqu'au début de l'été 2012. Ils consistent en la réalisation de 6 salles de classe, d'une grande salle polyvalente et d'une médiathèque municipale.
- Extension de la crèche intercommunale Saint-Paul de Vence / La Colle-sur-Loup route des Serres : augmentation de 50 % de la capacité d'accueil et création d'un jardin d'enfants à la Colle. Ces réalisations sont nécessaires pour répondre à la demande croissante des familles en matière d'accueil des enfants en bas âge.
- Le nouveau site internet de la commune (même adresse que l'ancien à savoir <http://saintpauldevence.org> ) est en service depuis la fin du premier trimestre de cette année. Le Maire invite les personnes présentes à indiquer sur la feuille de présence leur adresse mail pour faciliter les échanges d'information.
- Le Maire rappelle la collaboration de la Commune avec l'Université de Nice qui s'est traduit depuis Septembre 2010 par l'accueil de 25 jeunes

étudiants à l'Espace Verdet pour le suivi d'une formation Universitaire dans le cadre d'un MAE « Art et Tourisme Culturel », Bac +5. Cette collaboration sera reconduite pour la prochaine année universitaire.

Travaux ou dispositions concernant plus spécifiquement le quartier :

- Fosses septiques : obligation de faire vérifier leur bon fonctionnement tous les 4 ans. Un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été mis en place au niveau du territoire communal. Le délégataire VEOLIA contactera les résidents pour les prises de rendez-vous.
- Requalification de la RD 436 : Début des travaux envisagé par le Conseil général à l'automne prochain (rond point de Saint-Etienne).
- Projet d'aire d'accueil des gens du voyage le long de la RD 436 côté La Colle/Loup. (information dans Nice Matin) le Maire se dit opposé à ce projet communal de la Colle/Loup. Il fera prendre une motion lors du prochain Conseil municipal de Saint-Paul de Vence donnant un avis très négatif sur ce projet qui compromettrait gravement la qualité de l'entrée des 2 communes.
- La requalification du chemin du Cercle est en cours d'étude avec les différents concessionnaires pour l'enfouissement préalable des réseaux aériens.

## **QUESTIONS / REPONSES**

- Stationnement Chemin de Saint Etienne → contrôle par Police municipale
- Taille des haies le long des voies communales → Police municipale pour action auprès des riverains
- Vitesse sur la RD 7 : intervention auprès du Conseil général et à venir : déplacement du panneau d'agglomération « Saint Paul de Vence » en direction de La Colle sur Loup imposant dès lors aux véhicules une limitation de vitesse à 50km/h et non plus 90 km/h
- Le projet d'aménagement du Carrefour Sainte Claire est très apprécié. Travaux projetés fin 2012
- Travaux RD 436 les dates doivent être respectées, le seront – elles ? C'est un chantier du Conseil général
- Terrain pour les gens du voyage à la Colle → Non, pas à cet endroit.
- Distribution de l'eau par le biais d'une régie municipale → Non, la commune est trop petite pour assurer un service de qualité égale au même coût
- PLU : Y a-t-il des changements de COS et possibilités de réalisation de plusieurs volumes sur un même terrain → En règle générale, le projet en cours implique une augmentation des COS. Les détails seront présentés à l'automne lors des réunions publiques pour recueillir l'avis de la population.
- Réalisation de trottoirs sur une partie de la RD 7 entre l'hôtel le Hameau et le village → Le Conseil général a été saisi.
- Revoir la localisation de passages piétons à la hauteur des ronds points

- Ramassage des ordures ménagères → distribution des bacs individuels imminente.
- Se renseigner sur l'obtention de petit composteur cuisine signalé par l'un des participants.
- Fontmurado : Pose de panneau de rue avec indication des numéros de voiries souhaitée.
- Etat des routes communales
- Vitesse Chemin de St Etienne voir pour pose d'un ralentisseur à hauteur de la sortie du chemin Fontaine de la Source.